

COMMUNIQUE DE PRESSE

Agefiph, un budget 2018 qui marque la première année de sa transformation

Réuni à Bagneux, mardi 19 décembre, le conseil d'administration de l'Agefiph a voté un budget 2018 en hausse de 1.9 % qui acte les principes de son évolution annoncée début 2017 par son plan stratégique. Au total, un budget de 466.9 M€ a été arrêté, dont 418.6M€ consacré à la sécurisation des parcours professionnels des personnes handicapées, à la mise en place d'aides rénovées et au développement des services directs aux entreprises.

Le budget adopté traduit l'engagement de l'Agefiph pour concrétiser la première étape du processus de transformation de l'association, initié avec le vote d'un ambitieux plan stratégique en février 2017.

Le plan stratégique de l'Agefiph prévoit de nombreuses évolutions, dont le déploiement ou la généralisation de nouveaux services et dispositifs à l'ensemble du territoire qui ont vocation à mieux répondre aux attentes des entreprises et des personnes handicapées en emploi ou en recherche d'emploi.

Ce budget matérialise la volonté de l'Agefiph d'améliorer la lisibilité de ses actions et des engagements de l'association en faveur du développement de l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Le budget adopté par le conseil d'administration intègre notamment :

- la réunion des Cap emploi et des Sameth, nouveau réseau de partenaires spécialisés chargés d'accompagner les personnes handicapées et les entreprises engagées dans une démarche de recrutement ou de maintien dans l'emploi.
- La simplification des aides financières pour mieux prendre en compte la situation des personnes handicapées, améliorer leur lisibilité et faciliter leur mobilisation.
- L'installation d'une ressource handicap-formation qui soutiendra les projets de formation des personnes handicapées en appuyant les mesures de compensation mises en œuvre par les acteurs de la formation.
- L'internalisation de l'accompagnement des entreprises, la mise à disposition de ressources méthodologiques et l'animation des acteurs de l'entreprise.

CONTACTS PRESSE :

EPOKA : Bcavaglione@apoka.fr – 06.84.84.37.53

Ghislaine Cristofolletti – g-cristofolletti@agefiph.asso.fr – 06.21.65.41.96

QU'EST-CE QUE L'AGEFIPH ?

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'animatrice des politiques emploi/handicap en France. Instituée par la loi du 10 juillet 1987, elle élabore et finance un panel d'aides et de services en direction des personnes handicapées et des entreprises. Son implication auprès d'un vaste réseau de professionnels et son travail d'analyse lui confèrent une expertise et un rôle de développeur reconnus. En 2017, l'Agefiph fête son trentième anniversaire. C'est l'occasion de rappeler son rôle majeur pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées et soutenir les entreprises dans la mise en œuvre de leurs politiques d'emploi/handicap. En 2016, l'Agefiph a engagé 212 570 interventions en faveur des personnes handicapées et 110 390 interventions en direction des entreprises.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr